

# Mouvement étudiant : la sauvagerie policière n'en viendra pas à bout !

■ «Ils ont tué à Jussieu !». Ce cri de révolte contre la sauvagerie policière, des dizaines de milliers d'étudiants l'ont crié, dans tout le pays. Révoltés par la brutalité totale de la répression, que se soit à Paris ou à Grenoble : charges d'une rare violence dans la faculté même de Jussieu, grenades lancées dans les salles de cours, et, tragique, la mort d'un manifestant. Révoltés par le cynisme, le racisme débridé dont ont fait preuve les Barre et les Bonnet, quelques heures après la mort d'Alain Begrand.

«Nous ne voulons pas d'universités qui soient des dépotoirs», dit l'un. «Nous n'admettons pas que les étudiants étrangers viennent attraper en France la vérole politique», dit l'autre. C'est tout ce qu'ils ont trouvé à dire, alors même que les forces de l'ordre, par leur intervention meurtrière, venaient de tuer un manifestant. La violence, c'est tout ce qu'ils ont trouvé comme réponse à la lutte qu'on engagée depuis plusieurs mois des milliers d'étudiants, contre les circulaires et décrets racistes à l'université.

## Le déchaînement policier n'a pu endiguer le mouvement

Par cette répression, le gouvernement comptait bien briser

la mobilisation étudiante. En fait, à Paris, c'est une manifestation massive qui a riposté à cet assassinat, et à ce déchaînement répressif. Dans les autres facultés en grève, le mouvement n'a pas faibli, au contraire. Les déclarations provocatrices du gouvernement n'ont fait que renforcer la volonté de vaincre : dans leur emportement, les ministres concernés sont allés jusqu'au bout de leurs projets, de leurs intentions : les mesures Bonnet-Imbert ne sont pas qu'un barrage destiné à remonter le niveau intellectuel des facultés. L'examen de français imposé aux étudiants étrangers n'est qu'un aspect des choses. Plus fondamentalement, il s'agit de trier les étudiants étrangers, de les contrôler d'un point de vue politique, selon les souhaits des gouvernements des pays d'origine

## Une politique ouvertement raciste

En effet, le décret Imbert institue une épreuve de langue française qui conditionne l'admission des étudiants étrangers dans les facultés. Selon les résultats, une commission ministérielle décide non seulement s'ils sont acceptés ou pas, mais encore s'ils iront dans telle ou telle université. La circulaire Bonnet met encore d'autres conditions à l'obtention d'un visa de séjour : une pré-inscription avant de partir du pays d'origine, une attestation bancaire prouvant que le futur étudiant dispose d'au moins 8 000 francs par an pour vivre. Une somme énorme. Ce n'est pas tout, puisque ces futurs étudiants ne doivent pas être fichés comme oppositionnels dans leur pays. C'est donc la chasse aux

militants politiques qui est ordonnée, «s'il apparaît que l'inscription dans un établissement supérieur n'est qu'un prétexte pour se maintenir en France», ce «maintien en France» est donc conditionné par des critères très stricts de réussite aux diplômes universitaires : DEUG en trois ans par exemple.

Ces mesures frappent principalement les étudiants originaires de pays du Tiers-Monde, et ne s'appliquent pas par exemple aux étudiants venus de la CEE.

## Des préoccupations nouvelles

C'est principalement contre ces mesures racistes que le mouvement étudiant s'est développé. Après le recul des autorités d'Angers, la lutte s'est étendue très largement au moment du fameux examen de français, boycotté dans de très nombreuses facultés, marqué par des grèves de la faim, comme à Grenoble. Dans cette ville où la proportion d'étudiants étrangers est très forte. 218 d'entre eux devaient se présenter à l'examen. La solidarité a été immédiate, amplifiée par la répression policière contre les manifestations, qui ont regroupé de plus en plus de monde : jusqu'à 12 000 étudiants ! Plusieurs coordinations nationales se sont tenues, dont une à Grenoble, où le souci de démocratie dans le mouvement, le refus de toute tentative de récupération, sont allés de pair avec un approfondissement de la compréhension politique des projets du gouvernement.

# Réduction de la durée du travail

Les négociations interrompues depuis janvier ont repris

■ Ouvertes il y a déjà près de deux années, rompues une première fois le 8 janvier, les négociations sur la réduction du temps de travail entre le patronat et les organisations syndicales ont repris à nouveau mardi 20 mai. Y participaient du côté syndical la CGT, la CFDT, FO et la CGC.

Il ne s'agissait à vrai dire que d'une réunion exploratoire qui a donc vu pour l'essentiel les syndicats réaffirmer leur position sur ce qui constitue désormais la base de discussion aux négociations : le rapport présenté sur la question de la réduction et de l'aménagement de la durée du travail par Giraudet.

Rappelons brièvement que le Rapport Giraudet propose entre autre le principe d'une réduction effective de la semaine de travail qui franchirait la barre des 40 heures. Ce point, le plus intéressant s'il était accepté - ce qui est du domaine évidemment de l'incertain - est toutefois proposé avec de sérieuses limites. En effet, Giraudet propose la réduction du temps de travail aux 40 heures d'une manière progressive sur une durée de trois années, c'est à dire courant jusqu'en 1983. En outre, le nombre des bénéficiaires est limité. Par contre, le Rapport Giraudet s'il était adopté, propose des mesures particulièrement favorables au patronat : ainsi il préconise une plus grande souplesse des horaires, donnant par exemple une plus grande possibilité au patronat de faire effectuer des heures supplémentaires. Il pro-

pose même que le patronat puisse avoir la possibilité d'embaucher des salariés deux jours par semaine et de surcroît... le week-end ! Toutes propositions qui permettraient évidemment au patronat d'adapter comme il ne l'a jamais pu les horaires aux aléas de la production actuelle ce qui verrait également soit dit en passant la création d'un nouveau type de travailleurs intérimaires assez particulier ! Le rapport Giraudet espère sans doute que le travail le week-end sera d'autant plus accepté vu l'importance du chômage actuel ?

## Le point de vue des syndicats

Sur ces propositions qui constituent le gros du rapport Giraudet, qu'ont dit les organisations syndicales ?

La CGT pour sa part, par la voix entre autre d'Henri Krasuki, a estimé qu'il était «possible d'intégrer dans la négociation un certain nombre d'idées avancées dans ce rapport (NDLR : Le rapport Giraudet) sans pour autant le considérer comme la seule base de discussion», soulignant en outre le trop faible nombre de salariés qui est concerné par la réduction du temps de travail proposé par le rapport. La CGT a en outre souligné avec la CFDT le caractère dangereux - car laissant la porte ouverte à l'instauration d'un nouveau type de travail précaire - de la proposition de faire travailler certains salariés uniquement le week-end. Les deux syndicats ont jugé à juste titre la proposition irrecevable.

La CFDT pour sa part, a ajouté dans ses préoccupations, sa décision de se battre pour faire admettre au patronat, l'extension de la notion de travail pénible au travail à la chaîne, qui concerne environ 600 000 salariés.

FO, sans qu'on connaisse pour l'instant ses raisons, s'est montré globalement «optimiste».

Après cette première réunion exploratoire, un programme de 4 réunions étalée jusqu'au 28 juin, a été fixée entre le CNPF et les syndicats.

## Grenoble : 8 semaines de lutte, un succès important

Plus d'une fois, les médias ont annoncé le pourrissement, la mort prochaine du mouvement. Les étudiants se sont accrochés, ont surmonté les périodes de découragement, et leur obstination à croire qu'il fallait gagner, à tout faire pour y arriver, commence à porter ses fruits. Malgré des déclarations colériques de Barre ou de Bonnet, ceux de Grenoble viennent de remporter un succès de taille : les quatre présidents de l'université de Grenoble ont dû reculer : mardi 20, ils acceptaient l'inscription des 218 étudiants étrangers qui avaient boycotté l'examen de français, le retrait de la plainte déposée par le président de l'université scientifique. Ils déclaraient qu'ils feraient le nécessaire pour que cessent toutes les poursuites judiciaires. Un beau succès, arraché par huit semaines de grève opiniâtre. Un recul qui ne peut qu'encourager l'ensemble des étudiants à poursuivre la bataille pour l'abrogation complète des mesures Bonnet-Imbert !

R.F.

M.C.